



INFORMATIONS POLICE



MEILLEURS VŒUX

merci pour votre fidélité

2022



ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE TOUS UNIS

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE - 4^{ème} Trimestre 2021 - Décembre - N°205

• Directeur de la publication : Joël BALAUD
 Pour la Communication :
 Joël BALAUD - Gaëlle PASSERIEUX
 • Conception-Impression :
 GECOP - 21, Bd Winston Churchill
 Résidence Le Bretagne - BP 50319
 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex - 02 40 71 06 06
 Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2021
 N° ISSN : 1776-0690
 53^e Année - Trimestriel
 Le tirage de notre revue "Informations Police"
 a été de : 4 200 exemplaires



Sommaire

Le mot du Président	3
Compte-rendu des actions du Collectif de défense des retraités	4
Il faut cesser de prendre les retraités pour des canards sauvages	5 et 6
Droits de succession :	
l'État français vous plume, un rapport international le confirme	7
Des boîtes noires bientôt obligatoires dans les voitures	8
77 ^{ème} anniversaire C.R.S. 20 Limoges	9
Saint-Martin, Patron des policiers français	10
Section Grand-Est Beaujolais nouveau	11
Idées de Lecture	12 à 14
Caisse de Solidarité	15
Nos camarades nous ont quittés	15
Bulletin d'adhésion	16

BUREAU NATIONAL

BALAUD Joël **Président National et Chargé de Communication**
 DAHLEM Roland **Vice-Président National**
 NOIRIEL Christian **Trésorier National**
 DECHASSAT Daniel **Chargé du Recrutement**
 FREMINET Gérard **Chargé de Projets**
 GASSERT Jacques **Chargé du Recrutement**
 MONTOYA Francis **Chargé des Activités**
 OLIVAN Louis-François **Chargé des Activités**
 STRAVOPODIS Marc **Chargé de Mission**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BENITEZ Pascal (95)
 BERGA Michel (82)
 FIGUEREDO Jean (83)
 GROUBER Michel (67)
 HALLARD Michel (75)
 IMHOFF Bernard (67)
 LAFFITTE Gérard (09)
 LEHMANN Daniel (67)
 LUTZ Albert (67)
 MANTE Jean-Claude (88)
 NAHON Roger (06)
 PEDROTTI Maurice (75)
 SIMON Marie-Dominique (67)

COMMISSION CONTROLE FINANCIER

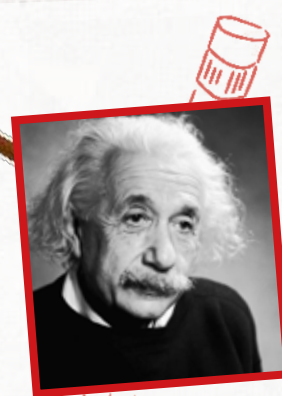
BACHER Etienne (67)
 DUBOIS Jean (67)

COMITE D'HONNEUR-HONORAIRES

HALLARD Michel - Commissaire Divisionnaire

MEMBRES HONORAIRES A TITRE POSTUME

BAZART Jean-Luc, Commandant
 MARILLER Camille, Président d'honneur



CITATION
 A NE SURTOUT
 PAS OUBLIER

« La vie, c'est comme une
 bicyclette, il faut avancer pour
 ne pas perdre l'équilibre »
 Albert EINSTEIN

RETROUVEZ NOUS AUSSI

VIA

LES RESEAUX SOCIAUX



Facebook



LinkedIn

Notre site Internet :
<https://www.anrp.fr>

Notre blog :
<http://anrp75.canalblog.com/>



Le mot du Président

A l'issue de cette année, je vous souhaite à toutes et à tous de **BONNES FÊTES**.

A cette occasion, je tenais encore à vous remercier pour votre soutien, qui a permis à L'A.N.R.P. de poursuivre ses efforts, de se structurer pour continuer ses actions, et ce malgré la crise sanitaire.

Certes plusieurs projets ont dû être annulés et/ou repoussés mais nous avons quand même réussi à avancer certains dossiers qui nous tenaient à cœur comme la révision de nos statuts permettant d'accueillir dorénavant nos collègues retraités et actifs de la Police nationale et municipale. Nous leur souhaitons encore **LA BIENVENUE** parmi nous.

Nous poursuivons activement notre combat pour **DÉFENDRE** les droits de nos retraités par l'intermédiaire du Mouvement de Défense des Retraités et continuons à **SOUTENIR** plus que jamais nos Forces de l'ordre qui œuvrent au quotidien pour assurer notre sécurité dans un contexte des plus difficiles.

Nous n'oublions pas notre mission première la **SOLIDARITÉ**, vos dons au profit de notre Caisse de Solidarité ont permis encore cette année d'aider des familles endeuillées.

Nous avons une pensée pour nos membres actifs : veuves et veufs et aînés séjournant en EHPAD et maison de retraite. Nous leur réitérons tout notre **SOUTIEN** et profitons de cette tradition de l'Avent, pour leur faire parvenir des ballotins de chocolats à partager avec leurs entourages.

Le contexte sanitaire qui a marqué encore cette année, ne nous a pas permis de pouvoir nous retrouver régulièrement autour de rencontres et évènements festifs.

Gageons que les prochains mois, nous permettront de relancer ces rencontres et renouer avec ces moments de **CONVIVIALITÉ**, d'échanges entre nos membres.

En 2022, plusieurs rendez-vous nous attendent, dont notre Assemblée Générale qui sera l'occasion de fixer les objectifs 2022 et de rencontrer nos fidèles adhérents et nos nouveaux membres.

Et c'est sur cette note positive que je voulais, bien évidemment accompagné de toute l'équipe de l'**A.N.R.P.**, vous souhaiter de **JOYEUSES FÊTES** de fin d'année et de passer le réveillon avec vos familles, vos proches, dans la joie et la sérénité.

Bonne année à tous

Joël BALAUD
Président National

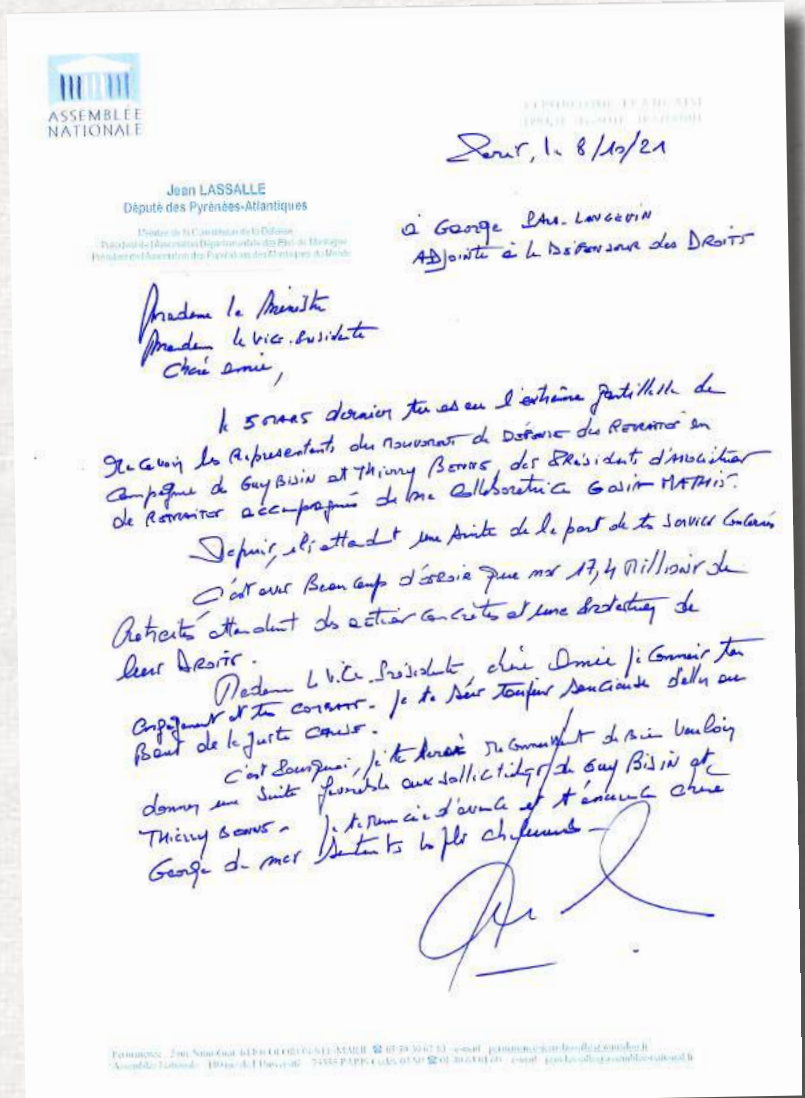
COMPTE-RENDU DES ACTIONS DU COLLECTIF DE DÉFENSE DES RETRAITÉS

*regroupant des Présidents d'Associations, de Fédération
et de Confédérations Nationale des retraités*

Le Mouvement de Défense des Retraités en compagnie de Messieurs Guy BISIN et Thierry BENNE et des présidents des associations de retraités poursuivent leurs travaux au niveau européen et internationale avec une participation très active auprès des organisations « AGE PLATFORM » et celles des Nations Unies « Help Age ».

Au niveau national, le 7 septembre 2021, Monsieur GUY BISIN et Monsieur Thierry BENNE ont adressé un courrier à Madame Claire HEDON, Défenseuse des Droits afin d'obtenir une réponse sur le dossier concernant la lutte contre l'ensemble des discriminations, ségrégations et dénigrement affectant les retraités.

Intervention de Monsieur Jean LASSALLE, le 8 octobre dernier, pour relancer par courrier manuscrit Madame Pau LANGEVIN, adjointe à la Défenseuse des Droits, afin de la sensibiliser sur le dossier du Mouvement de Défense des Retraités et obtenir des actions concrètes et une protection des droits des retraités.



Retrouvez toute l'actualité
du Mouvement de
Défense des Retraités
via notre site internet
(espace adhérent /
rubrique actualités)



CITATION
A NE SURTOUT
PAS OUBLIER

« L'adulte ne croit pas au père
Noël. Il vote. »
Pierre DESPROGES

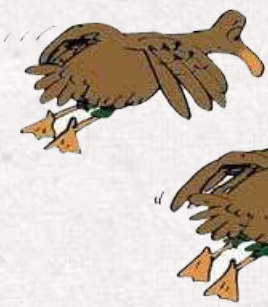


Jean LASSALLE et Joël BALAUD

Le 16 novembre 2021, Joël Balaud a participé à une visioconférence de «Retraités Agir Ensemble» avec les Présidents des autres associations membres. Cette réunion a été animée par Guy BISIN, au cours de laquelle est intervenu le député Jean LASSALLE.

Dans le dernier numéro de notre revue, nous avons mentionné que Monsieur Thierry Benne avait publié un article résumant les difficultés faites aux retraités, vous trouverez ci-dessous une copie de cet article paru sur le site de l'IREF (Institut de Recherches Economiques et Fiscales),

Il faut cesser de prendre les retraités pour des canards sauvages

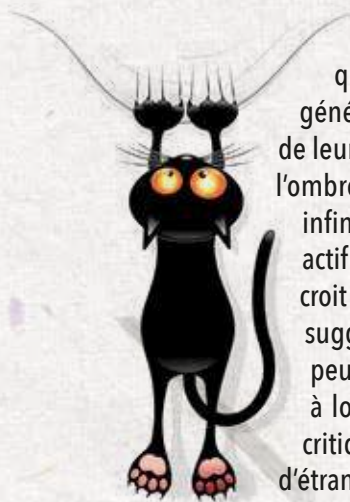


Il n'est pas de jour, de semaine ou de mois sans qu'un article, sans qu'une étude, sans qu'une tribune ne se penchent doctement sur les moyens de faire rendre gorge aux retraités pour relancer notre économie, en amputant encore plus sévèrement qu'aujourd'hui leur pouvoir d'achat déjà fort entamé.

I- Haro sur les retraités

Certes la rumeur pourtant démentie d'une relance imminente de la réforme des retraites a déjà précipité vers le tocsin médiatique une bonne partie de notre intelligentsia qui dénonce une fois de plus le caractère insupportable de la ponction de 13 à 14% de notre PIB qu'opèrent nos retraites. Sans se demander d'ailleurs si l'importance de ce prélèvement ne correspond pas au choix d'une certaine forme de souveraineté nationale, où les Français préfèrent ménager la sérénité de leurs vieux jours, plutôt que de manger leur blé en herbe et de se trouver fort dépourvus une fois venu l'hiver de leurs âges. Quoi qu'il en soit, il n'est pas de jour, de semaine ou de mois sans qu'un article, sans qu'une étude, sans qu'une tribune ne se penchent doctement sur les moyens de faire rendre gorge aux retraités pour relancer notre économie, en amputant encore plus sévèrement qu'aujourd'hui leur pouvoir d'achat déjà fort entamé. Alignement de la CSG-retraite sur le taux de droit commun, remise en cause de l'abattement de 10% pour frais, relèvement des barèmes des donations, seconde journée de solidarité : l'imagination de nos politiques est sans borne... Certains de ces censeurs même n'hésitent pas à aller plus loin. Ils proposent ainsi d'instituer un nouvel impôt Covid sur les retraités, au prétexte que ceux, qui ont eu le front de survivre à la pandémie, doivent nécessairement contribuer un peu plus à la solidarité nationale, puisqu'à l'inverse de certaines catégories sociales durant la pandémie ils ont continué à percevoir l'intégralité de leurs pensions. Naturellement pour toutes ces élites, les prélèvements qu'on redouble ainsi sur les retraités n'auront absolument aucune incidence sur leur consommation, ni sur la «silver économie», lesquelles, c'est bien connu, ne participent en rien à l'économie nationale.

II- Chat échaudé craint l'eau froide



Mais qu'importe ! Ces viles «contingences» n'entament pas les nouvelles exigences de ces économistes de haut vol (à tous les sens du terme) qui veulent que les vieux se dépouillent le plus vite possible et le plus généreusement possible de la plus grande partie de leur patrimoine en faveur de leurs descendants. Car il est naturellement entendu par principe et sans l'ombre d'une discrimination qu'un patrimoine de vieil épargnant est infiniment moins productif et moins utile qu'un patrimoine de jeune actif en quête d'investissement pour se loger ou s'établir. Même si on croit retrouver une forme de raisonnement chère aux écologistes dont les suggestions - on le sait - ne comportent jamais que des avantages, on ne peut être qu'atterré que les médias puissent colporter à longueur de colonnes, à longueurs d'interviews de tels propos, sans développer le moindre sens critique accessible pourtant à un gamin de 12 ans. En effet si l'on entreprend d'étrangler les retraités ou même seulement de les mettre durablement au pain sec, dès leurs premières années de retraite ils ne vont pas tarder à appréhender le caractère incertain des années suivantes de plus en plus difficiles pour l'équilibre de leurs finances. Il suffit d'envisager plusieurs années de séjour en EHPAD à une trentaine de milliers d'euros par an, au double pour un couple, voire d'autres situations de dépendance confirmée pour poser très clairement le problème. Proportionnellement très peu de patrimoines sont suffisants pour résister durablement à de telles ponctions sur de longues années et personne ne sait encore de quoi demain sera fait. Si bien qu'alerté par la dégringolade de son pouvoir d'achat et taraudée par l'incertitude du lendemain, avec une obligation alimentaire qu'elle répugne à réclamer à ses enfants, l'immense majorité du peuple des retraités va avoir naturellement le réflexe de conserver assez de ressources pour faire face aux dernières années de vie les plus coûteuses, plutôt que de se démunir imprudemment vis-à-vis d'une génération qui ne ménage pas ses anciens.



III- Une génération qui oublie ses origines

N'oublions pas en effet que, si l'ordre du jour est à l'amputation du pouvoir d'achat des retraités, c'est la génération aujourd'hui aux commandes qui le veut, c'est-à-dire précisément les actifs qui, pendant deux décennies et plus, ont été hier pour leur subsistance et leur éducation à la charge de leurs parents et grands-parents. Ceux-là même veulent tout de go mettre à la diète les retraités, en en faisant glisser beaucoup vers les seuils de pauvreté, ce qui mobilisera nécessairement une assistance dont personne ne veut mentionner le coût. Nul doute alors que le chacun pour soi va rapidement remplacer cette solidarité intergénérationnelle, dont on ne cesse de nous rebattre les oreilles, d'autant plus qu'on la voit peu à peu se noyer dans les égoïsmes collectifs des uns, les ingratitude individuelle des autres et les inepties de nos élites. Bien sûr pour des esprits aussi éminents que ceux de Messieurs Attali, de Closets, El Karoui ou pour l'équipe de France-Stratégie, qui baignent dans la stratégie mondialiste, seul compte l'avenir, les «rentes» (sauf bien sûr celles dont ces ténors ou leurs pairs peuvent profiter) qui sont les ennemies jurées de l'économie et il faut châtier les retraités, ces nantis, ces égoïstes, ces fainéants, ces parasites enfin qui aspirent goulûment le sang des actifs et qui grrippent comme autant de grains de sable la belle machine productiviste.

IV- La fin des retraites ou le retour du bon sens ?



Mais il n'est pas venu un seul instant à notre brillante intelligentsia l'idée qu'une telle politique mènera droit à une guerre des générations de la pire espèce et qu'on ne raye pas impunément d'un trait de plume l'avenir d'une population qui représente plus du quart de la population française et quelque 38% de son corps électoral. On est atterré que nos plus prestigieuses universités, que nos plus grandes écoles puissent régulièrement produire des cerveaux quasi-lobotomisés, car rigoureusement incapables d'imaginer et de percevoir les inconvénients des politiques qu'ils prônent. Enfin, il y a une notion qui a complètement échappé à la génération réformatrice, c'est que les chats ne font pas des chiens : elle risque fort d'ici deux ou trois décennies de voir fondre sur elle-même et de la part des générations futures de nouvelles avanies plus injustes, plus délétères encore que celles qu'elle aura sans scrupule déversées sur ses aînés. Et ce sera justice, donnant ainsi raison à tous les oiseaux de mauvais augure qui prédisent dès maintenant la fin des retraites. Mais peut-être est-il temps encore que les gens de bonne volonté se lèvent et s'unissent pour éviter ce qui serait socialement un véritable suicide collectif ?

Thierry BENNE

Source : <https://fr.irefeurope.org/>



CITATION
A NE SURTOUT
PAS OUBLIER

« Là où l'humour est partagé,
l'amitié n'est pas loin »
Grégoire LACROIX

DROITS DE SUCCESSION : L'ÉTAT FRANÇAIS VOUS PLUME

un rapport international le confirme

Un rapport sur les droits de succession a été publié par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), a été rendu public au niveau international le 16 octobre dernier.

Ce rapport examine le rôle que l'impôt sur les successions pourrait jouer pour accroître les recettes, lutter contre les inégalités et renforcer l'efficacité des systèmes fiscaux dans les pays de l'OCDE. Il contient des données concernant la répartition et l'évolution du patrimoine des ménages et des successions, étudie les arguments en faveur et contre l'imposition des successions en s'appuyant sur les travaux théoriques et empiriques existants, et examine la conception des impôts sur les successions et les donations dans les pays de l'OCDE. Le rapport propose en conclusion un certain nombre d'options de réforme que les gouvernements pourraient envisager afin d'améliorer la conception et le fonctionnement des impôts sur les transferts de patrimoine.

L'impôt sur les successions peut jouer un rôle important en matière de collecte de recettes publiques, de réduction des inégalités et de renforcement de l'efficacité des systèmes fiscaux dans les pays de l'OCDE. Ce document résume les principales conclusions du rapport de l'OCDE Impôt sur les successions dans les pays de l'OCDE (Inheritance Taxation in OECD Countries). Le rapport fournit des données sur la répartition et l'évolution du patrimoine et des héritages des ménages, évalue les arguments en faveur de l'imposition des successions, ainsi que les arguments inverses, et examine la conception des impôts sur les successions et les donations dans les pays de l'OCDE. Il conclut en suggérant un certain nombre d'options de réforme que les gouvernements pourraient envisager de mettre en œuvre afin d'améliorer la structure et le fonctionnement de l'impôt sur les successions.

L'impôt sur les successions pourrait jouer un rôle particulièrement important dans le contexte actuel. Les inégalités de patrimoine sont considérables et se sont accentuées dans certains pays au cours des dernières décennies. Les successions sont en outre inégalement réparties entre les ménages et sont susceptibles d'augmenter en valeur (si l'évolution des prix des actifs continue sur une trajectoire ascendante) et en nombre (avec le vieillissement de la génération du baby-boom). Pour faire face à la crise du COVID-19, les pays vont devoir générer des recettes supplémentaires et remédier aux inégalités, qui se sont creusées depuis le début de la pandémie.

Selon le rapport, les impôts sur les successions permettraient d'augmenter les recettes publiques et d'améliorer l'équité, en générant moins de coûts d'efficacité et de coûts administratifs que d'autres impôts. Du point de vue de l'équité, un impôt sur les successions, notamment s'il cible des niveaux relativement élevés

de transmissions de patrimoine, peut être un levier important pour renforcer l'égalité des chances et réduire la concentration des richesses. L'argument en faveur d'un impôt sur les successions pourrait peser plus lourd dans les pays où l'imposition effective des revenus du capital et du patrimoine des personnes physiques tend à être faible. Du point de vue de l'efficacité économique, un impôt sur les successions tend à générer moins de distorsions que d'autres formes de taxation des personnes fortunées et peut avoir des effets positifs, comme le fait d'encourager les héritiers à travailler et épargner davantage. Un impôt sur les successions présente aussi des avantages administratifs par rapport aux autres types d'impôts sur le patrimoine, notamment ceux qui sont prélevés annuellement.

Pour atteindre leurs objectifs, les impôts sur les successions doivent être bien conçus, ce qui n'est pas toujours le cas. Dans divers pays, de nombreuses dispositions ont réduit l'assiette des impôts sur les successions. Par exemple, un contribuable a souvent la possibilité de transmettre des sommes importantes hors impôt, car les transmissions à un parent proche bénéficient souvent d'exonérations ou d'abattements importants mais aussi parce que des allègements fiscaux sont applicables à la transmission de certains types d'actifs. Non seulement certains de ces abattements et allègements contribuent à réduire très sensiblement les recettes perçues, mais ils bénéficient aussi souvent davantage aux ménages les plus riches, ce qui nuit à la progressivité effective des impôts sur les successions. Le rapport souligne aussi l'optimisation et la fraude fiscales, qui limitent la taxation effective des plus riches et des mieux informés et sapent la confiance dans l'équité des systèmes fiscaux.

Le rapport souligne l'importance de maintenir des assiettes fiscales larges, de garantir une harmonisation entre les impôts sur les successions et les impôts sur les donations et de cibler le patrimoine reçu par les bénéficiaires, plutôt que le patrimoine total transmis par le donateur. Ce rapport met aussi en exergue l'importance du contexte propre à chaque pays (notamment le niveau des inégalités de patrimoine, la capacité administrative, ainsi que la diversité et la portée des autres impôts sur le capital) afin d'évaluer la nécessité d'un impôt sur les successions et les donations, et la structure à lui donner.

Vous pouvez consulter ce rapport sur le site de l'OCDE : www.oecd-ilibrary.org

OCDE (2021), Impôt sur les successions dans les pays de l'OCDE, Études de politique fiscale de l'OCDE, n° 28, Éditions OCDE, Paris
<https://doi.org/10.1787/33d40568-fr>



DES BOÎRES NOIRES :

bientôt obligatoire dans les voitures

A partir du 1^{er} juillet 2022, les véhicules neufs vendus en Europe devront être équipés d'une « boîte noire ».

Ce dispositif sera applicable aux véhicules particuliers, comme aux utilitaires, camions, bus et cars mais ne vise pas les deux-roues motorisés, ni les voitures d'occasion (pas d'installation a posteriori). En 2024 cette obligation concernera également tous les véhicules homologués avant 2022.

Voté par le Parlement Européen en 2019, ce dispositif a pour but affiché de mieux comprendre les raisons des accidents de la route.

La boîte noire sera installée dans un endroit inaccessible et tenu secret sur les voitures, ce qui implique qu'elle ne pourra pas être désactivée.

Quelles seront les données enregistrées ?

La boîte noire gravera les données de conduite :

- La vitesse du véhicule ;
- Le freinage ;
- La position et l'inclinaison du véhicule sur la route ;
- L'état et le taux d'activation de tous ses systèmes de sécurité ;
- Le système eCall embarqué fondé sur le service 112 ;
- L'activation des freins ;
- Tout autre paramètre d'entrée pertinent des systèmes embarqués de sécurité active et d'évitement des accidents.



La boîte noire pourra alors identifier le port ou non de la ceinture de sécurité, l'activation des feux de signalisation ou d'un feu clignotant, ainsi que le type précis du véhicule, sa variante et sa version. En revanche, elle n'est pas capable d'enregistrer les conversations à l'intérieur de l'habitacle.

La boîte noire ne sera pas en mesure d'enregistrer, ni de mémoriser, le numéro de série ou de plaque d'immatriculation de votre voiture, ni même aucune information permettant de vous identifier personnellement.

Qui aura accès aux données enregistrées par le boîtier ?

En cas d'accident de la route, toutes ces données (les trente secondes avant, pendant et après un accident seront stockées dans la boîte noire du véhicule et mises à disposition des forces de l'ordre).

Les données enregistrées par la boîte noire sont totalement anonymisées et protégées contre toute forme de manipulation et d'utilisation malveillante. Seules les forces de l'ordre pourront y accéder, via une interface normalisée et sécurisée.

Ainsi, aucun tiers ne pourra avoir accès à vos données, ni un constructeur, ni même un assureur.

A ce stade, la boîte noire ne permettra pas, seule, de connaître les causes extérieures d'un accident de la route, qu'il soit lié à la localisation, à la météo ou au comportement à risque d'un tiers : une priorité coupée, un stop non respecté, une vitesse excessive ou autre.

Par contre, les boîtes noires des véhicules impliqués dans un accident de la route et les images de la vidéo surveillance installée sur la route pourront permettre de reconstituer le contexte d'un accident de la route et les éventuelles causes extérieures.

Ces enregistreurs de données véhicules vont aider les enquêteurs à déterminer le déroulement des accidents de la route et les responsabilités.

D'autres équipements, seront rendus obligatoires dès 2022 :

- Détecteur de somnolence,
- Limiteur de vitesse intelligent pouvant lire les panneaux,
- Facilitation d'installation d'un éthylomètre antidémarrage,
- Système de surveillance de la pression des pneus,
- Freinage d'urgence avec détection piétons et cyclistes,
- Caméra de recul,
- Alerte de somnolence et de distraction du conducteur,
- Zones étendues de protection contre les chocs de la tête destinées à atténuer les blessures en cas d'accidents avec des usagers vulnérables de la route (piétons, cyclistes),
- Les bus et camions devront être équipés de détecteurs de piétons et cyclistes + réduction des angles morts.



CITATION
A NE SURTOUT
PAS OUBLIER

« Mettre tout en équilibre, c'est bien. Mettre tout en harmonie, c'est mieux »

Victor HUGO

77^{ème} ANNIVERSAIRE :

C.R.S. 20 Limoges



Le vendredi 26 Novembre 2021 à 11h30 une cérémonie à l'occasion du 77^{ème} anniversaire de la création du corps des C.R.S. s'est tenue à Limoges.

Je veux avant tout dire le plaisir d'avoir retrouvé cette Compagnie Républicaine de Sécurité n° 20 à Limoges. Pour les anciens de notre Association Nationale des Retraités de la Police, c'était un privilège mais aussi un grand plaisir d'avoir été invités et d'être parmi vous.



Nous tenons avant tout à remercier pour son invitation, le Commandant de la C.R.S. n° 20, Michel BAUDUIN qui nous a permis d'assister à cette cérémonie, du 77^{ème} anniversaire de la création des Compagnies Républicaines de Sécurité. Cette cérémonie était placée sous la Présidence de monsieur le Préfet de la Haute Vienne Seymour MORSY et sous l'autorité de monsieur le Commissaire Général de Police TIERRY GUION DE MARITENS Directeur Zonal des C.R.S. Sud-Ouest.

Nous sommes fiers d'avoir pu représenter notre Association Nationale des Retraités de la Police et de nous joindre à votre cérémonie afin de fêter dignement cet anniversaire avec vous à Limoges.

Nous sommes heureux d'avoir vécu ce grand moment de convivialité, et de cohésion, et de constater que ces moments de partage entre jeunes et anciens, entre policiers, gendarmes et militaires prouvent s'il le fallait que le passage du relais et la solidarité, l'amitié intergénérationnelle, entre nous tous n'est pas un vain mot. Un grand merci encore pour cet accueil chaleureux, pour la belle cérémonie qui nous a été offerte, et qui a été une réussite. Nous en avons apprécié chaque minute et nous vous sommes reconnaissants pour ces bons moments qui nous ont permis de retremper dans cette ambiance amicale de nos jeunes années de Policier.



L'A.N.R.P. et ses membres vous assurent de leur amitié, de leur fidélité sans faille, et de leur soutien dans la poursuite de vos missions.

Roland DAHLEM
Vice-Président National

- ❶ Commissaire Général de Police Thierry GUION DE MERITENS (Directeur Zonal des C.R.S. Sud-Ouest, Commandant de Police Michel BAUDUIN (Commandant de la C.R.S. 20 Limoges) et Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne Seymour MORSY
- ❷ A.N.R.P. Francis MONTOYA (Chargé des Activités) et Jean-Claude MANTE (Administrateur)
- ❸ A.N.R.P. Jean-Claude MANTE (Administrateur) et Roland DAHLEM (Vice-Président National)



SAINT-MARTIN

Patron des policiers français

Le 22 janvier 1993, André Mahé, diacre et président de la **Communauté chrétienne des policiers de France - Police et Humanisme**, et Jean Debruyne, prêtre et aumônier national, écrivaient au président de la Conférence des évêques de France afin de proposer à l'Assemblée plénière des évêques de France de retenir Saint-Martin comme saint Patron des fonctionnaires de police de France.

Les motifs du choix de Saint-Martin étaient entre autres les suivants :

- Saint-Martin était un soldat actif et religieux qui a su reconnaître le Christ parmi les plus pauvres. Lors d'une ronde dans la ville d'Amiens où il était en service, il rencontra un misérable que les passants évitaient. Se saisissant de son épée, il partagea sa tunique en deux et donna la moitié de celle-ci au mendiant, c'est-à-dire en fait toute la partie qui lui appartenait en propre.
- Alors qu'il se rendait auprès de ses parents restés dans son pays natal en Pannonie (Hongrie), il se trouva devant des malfaiteurs qui voulaient le dépouiller. Face à l'un de ses agresseurs qui avait été désigné pour le tuer, il resta sans peur et engagea le dialogue avec lui.
- Invité à un festin organisé par l'empereur Maxime, il n'hésita pas à dire son opposition à la dépravation et à la corruption générale du système politique et social en place.



Le 22 mars 1993, le secrétaire de l'épiscopat pour l'apostolat des laïcs répondait favorablement à cette demande en précisant que le président de la Conférence des évêques de France souhaitait de tout cœur que les policiers s'inspirent de l'exemple de Saint-Martin en étant attentifs à toutes les catégories de citoyens, spécialement les plus pauvres; en gardant, le plus possible, la maîtrise d'eux-mêmes en toute occasion; en agissant, dans le dialogue, pour le respect des droits et des devoirs de chaque personne humaine.

Le 26 Avril 1993, il a été noté et enregistré comme Patron des policiers de France par Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur.

Depuis 2002, les policiers défilent le 14 juillet sur les Champs Elysées derrière le drapeau où figure la devise « Pro Patria Vigilant », que l'on attribue à Saint-Martin.



Toutes les délégations de la Communauté chrétienne des policiers de France - Police & Humanisme organisent, au mois de novembre, des célébrations en l'honneur de Saint-Martin et à la mémoire des policiers décédés au cours de l'année écoulée.

Le 10 novembre 2021, une célébration a eu lieu en la cathédrale de Strasbourg à l'occasion de la St Martin, patron des policiers, à l'initiative de l'association Police et Humanisme représentée par son Président le Commandant Francis BECKER.

Un moment de recueillement et de partage auquel, des élus locaux des représentants de nombreuses institutions avaient pris part.

L'A.N.R.P. y était représentée par plusieurs de ses membres dont le Président national, le Vice-président national, le Trésorier national, et des membres du Bureau national et du Conseil d'Administration.

À l'issue de la célébration, les participants ont été invités à lever le verre d'amitié, à la mairie de Strasbourg.



Roland Dahlem (à gauche) Gérard Freminet et Christian Noirielle (à droite) et leurs épouses (au centre)

SECTION **GRAND-EST****Beujolais nouveau**

En raison de la situation sanitaire et des mesures mises en place (et que nous respectons à la lettre), les occasions de se rencontrer sont devenues rares.

Pour bien finir l'année, la Section départementale du Bas-Rhin a néanmoins invité cordialement ses adhérents à l'événement du Beaujolais nouveau, afin de partager un moment de convivialité. Cela a été une occasion de se retrouver dans une ambiance de détente, de bonne humeur et de bien vivre ensemble pour déguster avec parcimonie, le Beaujolais nouveau accompagné d'un buffet campagnard.

Merci à toutes les personnes présentes qui ont bien voulu répondre à cette invitation qui est une façon sympathique de se rencontrer, de prendre des nouvelles des uns et des autres, et de passer un agréable moment ensemble.

Une pensée amicale à toutes celles et tous ceux qui pour des raisons de santé, ou suite à des impératifs de calendrier ne pouvaient être parmi nous à cette réunion.

Je terminerai par une belle citation de Marcel Proust :
« Soyons reconnaissants aux personnes qui nous donnent du bonheur. Elles sont les charmants jardiniers par qui nos âmes sont fleuries ». Alors un grand merci à nos amis de l'AGRICAS toujours disponibles pour nous accueillir, en particulier à Laurent grâce à qui ce moment de chaleureuse rencontre a pu avoir lieu ».

Roland DAHLEM

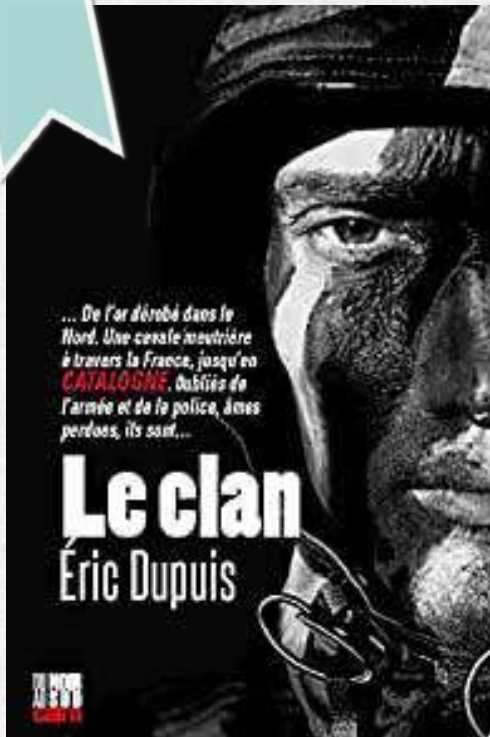
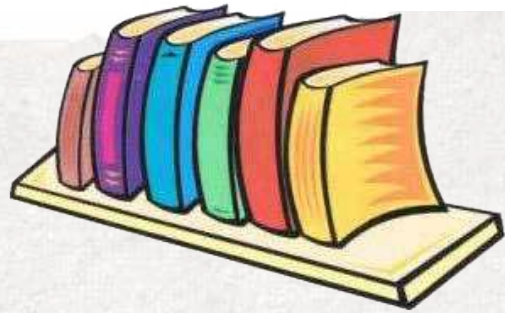
Président Section Grand-Est



MERCI à
 Laurent STIEBER de l'AGRICAS
 pour son accueil



idées de lecture



Le braquage du dépôt de la banque de France par un commando, provoque l'émoi dans le département du Pas-de-Calais. Membres d'un clan, ces hors-la-loi sévissent depuis des décennies sans qu'aucun service de police n'ait réussi à les stopper. Accompagnée de son adjoint Kaczmarek, la capitaine Bordas déclenche une traque à travers le pays, direction le Sud, mais perd leurs traces au viaduc de Millau. Sur le point d'abandonner, elle les « raccroche » en Catalogne... Magnifique région des Pyrénées-Orientales, propice aux retrouvailles, puisque le major croisera la route de ses anciens comparses, le détective privé Jean Dreux en planque près de la frontière Espagnole, et le capitaine Carpalès, en charge d'une enquête de meurtres dans le Vallespir...

Originaire du Pas-de-Calais, Eric Dupuis est Major honoraire et réserviste de la police nationale après 34 ans de service en région parisienne. Il consacre sa retraite à ses deux passions, le sport et l'écriture, dans les Pyrénées Orientales, sa nouvelle région d'adoption. Le clan, publié chez Cairn Editions en mai 2021, est son 9^{ème} polar.



Dans une ex-République soviétique, la consule de France est retrouvée morte dans son bureau au petit matin. Acte terroriste ? Crime commandité par les services secrets locaux ? Pour le Quai d'Orsay, il faut diligenter une enquête au plus vite en collaboration avec la police. L'ancien ambassadeur Delaroque et un flic chevronné de la PJ parisienne, Girard, sont dépêchés sur place. Deux manières de fonctionner, d'enquêter pour ces deux hommes rompus au métier...

Pierre Pouchairet, ancien commandant de police, spécialiste de la lutte contre le crime organisé, est le lauréat du prix du Quai des orfèvres 2017 avec Mortels trafics (Fayard). Il est passé par les services de Police judiciaire de Versailles, Nice et Grenoble. Mais il est aussi allé barouder pour son métier dans des pays comme l'Afghanistan, la Turquie ou le Liban. Il a publié plusieurs polars chez Jigal, dont La Filière afghane, Une terre pas si sainte, La Prophétie de Langley, couronné par le prix polar Michel-Lebrun et Tuez-les tous... mais pas ici (Points 2019), ainsi que la série Les trois Brestoises, aux éditions Palémon.

Ancien patron de la Brigade de Répression du Banditisme, Pierre Folacci est LE policier qui connaît par cœur Marseille et son évolution récente. Loin des clichés habituels, il se raconte et raconte son métier. La formation de policier qui ne prépare pas aux premières autopsies, les cris des familles de victimes qui ne s'oublient pas.

La peur qui demeure avec l'expérience. Il n'est pas dans la culture de la police de prendre en compte cette souffrance subjective insupportable. Il parle aussi de la violence des jeunes est le produit d'intérêts occultes, d'une lutte de territoire pour occuper la place laissée libre par le milieu, du grand banditisme qui a vu éclore les réseaux de trafic de stupéfiants des quartiers Nord, qui les a laissés faire, les utilisant parfois et faisant, auprès d'eux, office de juge de paix. Il démontre que, si les grandes figures du banditisme sont toutes tombées, incarcérées ou mortes, leurs investissements financiers sont toujours en place. Blanchis depuis longtemps, ils représentent une manne financière colossale et tentaculaire.

La culture, les repères ont changé : après les femmes et l'alcool, la barbe. Endoctrinés par un islam radical, les voyous reprennent leurs trafics tout en payant leur dîme à des réseaux terroristes, forts de cette idée que la vie des autres ne compte pas puisque le paradis les attend.

L'autre changement important tient à la complexité extrême de la nouvelle procédure pénale, nouvelle lourdeur administrative qui empiète de moitié sur le temps consacré aux résolutions d'enquêtes. Il est arrivé, comme à d'autres, à Pierre Folacci d'être en marge du code : il en parle sans tabou. Et il évoque alors ce fameux lien avec un informateur, l'histoire d'une vie.

En 1953, Maroc et Tunisie sont sous protectorat français. Il est alors question d'exiler Habib Bourguiba, le turbulent président du parti tunisien de la Nouvelle Constitution, sur l'île de Corse. Mais Sidi Mohammed Ben Youssef, futur roi du Maroc, y est déjà ! Comment le sultan alaouite s'est-il retrouvé, pendant quelques mois, sur la côte septentrionale de l'île de Beauté avant d'être assigné à résidence, de l'autre côté du globe, sur la Grande Île ? Dans quelles conditions vit-il cet exil ? Quelles traces en reste-t-il ? Entre souvenirs de souvenirs et documents d'archives, cette enquête personnelle en Méditerranée sur l'exil politique dans les îles et sur les vies parallèles d'hommes illustres explore les histoires insulaires à partir de clichés inédits de la famille royale marocaine en Corse. Chemin faisant, de Rabat à l'Île-Rousse, et jusqu'à Antsirabé en passant par les îlots déserts de la Tunisie, c'est toute une cartographie de la relegatio in insulam qui se dessine : le récit post-colonial de l'exil dans les îles. L'histoire des insulés.

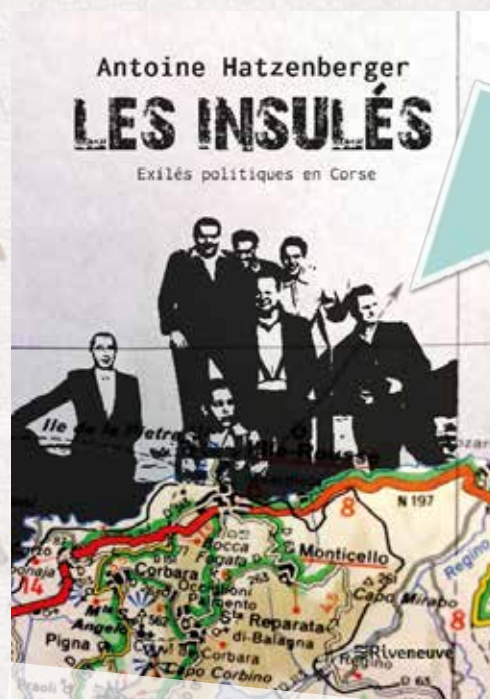
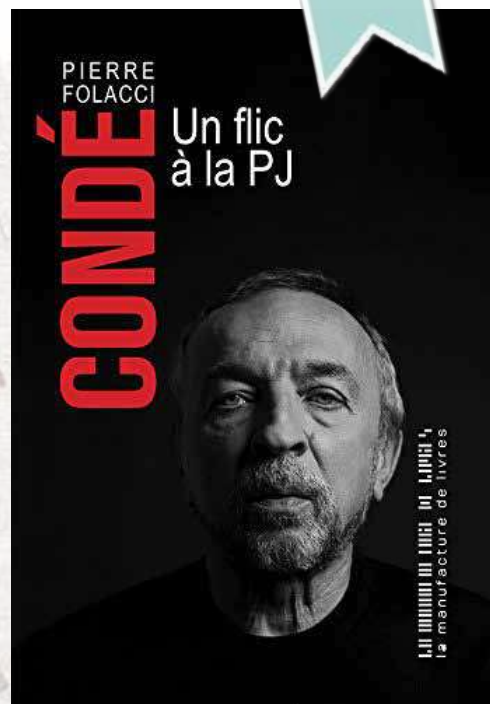
Antoine Hatzenberger est ancien élève de l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud, agrégé et docteur en philosophie. Il a publié notamment Rousseau et l'utopie (Honoré Champion, 2012) et Passion, nature, politique (Academia, 2017).



(aus „Könyvtájékoztató“)

alamy

www.alamy.com



CITATION

A NE SURTOUT
PAS OUBLIER

« Notre tête est ronde pour
permettre à la pensée de
changer de direction »

Francis PICABIA

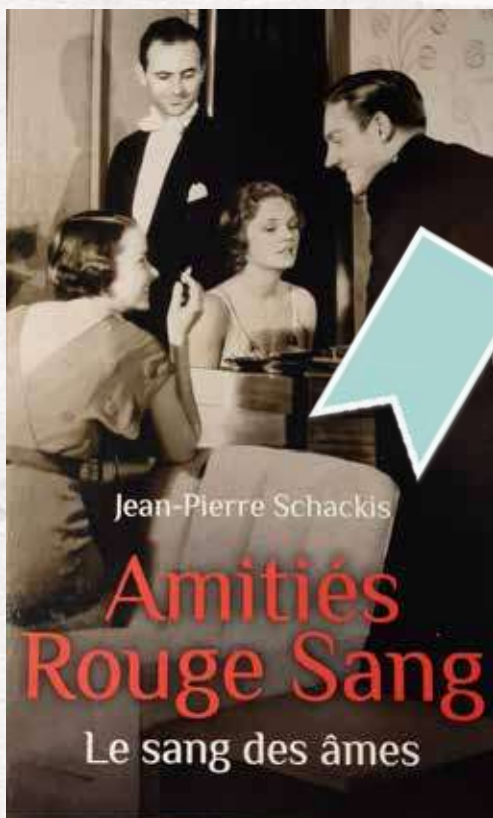
L'Ombre des eucalyptus



Editions

L'exode des pieds-noirs d'Algérie vécue par une petite fille de 11 ans construit la trame du récit d'une enfance nourrie de bonheur, d'amour et de liberté qui peu à peu sombre dans la nasse de la tragédie d'une guerre fratricide. Une fuite et un exil vers l'hexagone avec la découverte de racines familiales vivantes et assez étranges pour cette enfant. Un choc dont l'issue est suspendue aux circonstances.

Commandant à la retraite, Chantal Dreux a été affectée dans différents Services et Directions de la Police Nationale Sécurité Publique, Formation, Coopération Internationale (SCTIP/DCI) avec en parallèle une dizaine d'années au service de la sécurité des biens et des personnes au sein des Nation Unies. Elle évoque, à travers ce premier roman autobiographique, son enfance singulière qui impactera son existence.



1914, Franz Reihmann trouve l'amour mais déjà la guerre le happe et le cloue dans les tranchées à Neuve-Chapelle, (62). 1916, Francisco et Amilcar, enrôlés côté portugais, se battent dans le même bourg. Un Christ, tombé de sa croix, devient un symbole face à l'ennemi. Bientôt l'Allemand et les deux Portugais sont face à face.

1956, Francisco, chargé des cimetières Portugais en France, orchestre la remise du Christ qu'il fait transporter à Batalha. Instable, il papillonne tandis qu'Amalia, sa maîtresse, l'attend.

Mutilé, Franz épouse Cornélia à Karlsruhe. Le couple fait face à moult revers. Mai 1968. Franz et son petit-fils découvrent un cliché du Christ des tranchées. Les recherches les mènent à Paris en pleine insurrection et au Portugal où Francisco se morfond, honteux d'avoir fomenté une vengeance machiavélique envers l'ex maîtresse de son ami Amilcar.

Tissé entre des faits historiques avérés, largement méconnus, ce roman s'étale sur une soixantaine d'années.

Après avoir fait carrière en unité de recherches de la gendarmerie, Jean-Pierre Schackis a commandé durant des années la brigade de recherches départementale du Bas-Rhin.

Retraité, il se tourne vers la justice ou il a exercé les fonctions de médiateur, délégué du procureur de la République à Saverne et huissier d'audience à la Cour d'assises du Bas-Rhin, puis il est devenu maire d'une petite commune d'Alsace Bossue durant deux mandats.

Auteur de de six polars et d'un roman historique, Jean-Pierre Schackis vit parallèlement une passion pour la peinture.

Dans son premier roman, Amitiés post mortem il a volontairement voulu approcher les investigations judiciaires par un angle pour le moins inattendu.



CITATION
A NE SURTOUT
PAS OUBLIER

« Noël n'est pas une saison.
C'est un sentiment »
Edna FERBER



PARRAINAGE

5

Vous pouvez soutenir l'A.N.R.P. en parrainant vos proches, pour 5 filleuls devenus adhérents, nous vous offrons votre prochaine adhésion.

Chers membres actifs veuves ou veufs mais aussi ceux résidant en EHPAD ou maison de retraite, un petit colis arrivera prochainement dans votre boîte aux lettres... BONNE DEGUSTATION

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Cette année touchant à sa fin, nous tenions à vous remercier sincèrement pour votre soutien et pour votre fidélité, vos adhésions et vos souscriptions ont permis à l'A.N.R.P. de faire face, encore cette année, à cette période difficile.

Notre Caisse de Secours et de Solidarité, alimentée par la souscription des bons de soutien et par des dons éventuels, a permis, une fois de plus, de venir en aide aux membres actifs retraités ou en activité (*justifiant de cinq ans d'adhésion à l'association sans interruption*) rencontrant des difficultés personnelles ou financières.

L'activité de notre association a été perturbée par la crise sanitaire et nous sommes conscients que pour vous non plus, la situation n'a pas été confortable.

L'année 2022 sera l'occasion de reprendre l'organisation de rencontres événementielles et de repas conviviaux, afin de nous retrouver dans le respect des mesures en vigueur.

Nous tenions à profiter de ce bilan de fin d'année pour vous témoigner notre gratitude en faisant gagner à l'un de nos adhérents souscripteurs en 2021, **1 séjour d'une semaine pour deux personnes dans l'un des Etablissements de la Fondation Jean Moulin (boissons non comprises).**

Rendez-vous le 3 janvier 2022 pour connaître les résultats de ce Tirage au sort*.

Une nouvelle fois, merci pour votre soutien, nous avons hâte de vous retrouver !

A l'année prochaine.

* Le Tirage au sort se déroulera le lundi 3 janvier à 11h00, au siège de l'A.N.R.P.

CAISSE DE SOLIDARITÉ



CES CAMARADES

nous ont quittés

Au cours des derniers mois, nous avons à déplorer le décès de :

Mesdames :
BONIE Simone
de RIEUX VOLVESTRE (31)
Adhérente depuis le 15/02/2016

CARTON Paulette
de BILLOM (63)
Adhérente depuis le 10/05/1993

FOUQUES Paulette
de CANNES (06)
Adhérente depuis le 19/05/2006

DOMONT Geneviève
de AIX EN PROVENCE (13)
Adhérente depuis le 21/01/1972

MIGNEMI Françoise
de STRASBOURG (67)
Adhérente depuis le 20/02/2019.

Messieurs :
ANTOINE Robert
de LYON (69)
Adhérent depuis le 15/03/1987

ARCIN Raymond
de LE PONT DE CLAIX (38)
Adhérent depuis le 22/12/1992

VAN AGT Jean-François
de BEAUCOUZE (49)
Adhérent depuis le 15/05/2020

Le Président National, au nom de tous les membres du Bureau de l'A.N.R.P., présente aux familles, dans la peine, ses sincères condoléances.

INFORMATIONS

POLICE

VOUS PARTAGER NOS VALEURS

*Bien être et solidarité**

REJOIGNEZ-NOUS

**Policiers nationaux
et municipaux en activité
Futurs et Jeunes retraités,
Retraités et Membres amis**

**L'A.N.R.P.
EST OUVERTE À TOUS**

BULLETIN D'ADHESION



**Regrouper les retraités de la Police
et les veuves et veufs des retraités,
en vue de défendre
leurs intérêts moraux et matériels**

POUR LES POLICIERS ACTIFS, RETRAITÉS, VEVES ET VEVFS

Date de mise à la retraite : _____

Dernière affectation : _____

Date de décès du conjoint : _____

**POUR LES SYMPATHISANTS / MEMBRES AMIS
(facultatif) Profession/corporation :**

Nom de la personne qui vous a parrainé : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

E-Mail : _____

Téléphone : _____

Bulletin à adresser :

A.N.R.P. - 26 rue Sainte Félicité - 75015 PARIS - avec le montant de la cotisation annuelle de : 45 euros

Règlement : par chèque bancaire établi à l'ordre de l'A.N.R.P.

par virement IBAN : FR76 1027 8060 1500 0206 6270 188 - BIC : CMCIFR2A

(merci de préciser votre nom dans l'objet du virement)

** La devise de l'Association Nationale des Retraités de la Police*